



Comité technique paritaire académique
Séance du 4 février 2009

DECLARATION PREALABLE DE LA FSU

Madame le Recteur,

Le *Comité Technique Paritaire Académique* doit être un lieu d'échange entre l'administration et la profession. La condition première de son fonctionnement est la clarté des propos qui y sont tenus, et la transparence des informations fournies.

La FSU a malheureusement constaté que tel n'était pas le cas. En effet, lors du dernier CTPA, après plusieurs sollicitations de la part des représentants des personnels, vous nous avez affirmé qu'il n'y avait pas de lycée expérimental dans l'Académie, d'une part, et d'autre part que les personnels devaient être consultés dans le cadre de la réforme du lycée.

Or, nous avons appris que, deux jours auparavant, le proviseur d'un lycée de l'Aisne, au retour d'une réunion que vous présidiez, avait présenté un projet d'expérimentation de la classe de seconde très élaboré, à la demi-heure près, trop complexe pour avoir été inventé sur le chemin, et qui n'était porté par aucune réflexion préalable dans l'établissement. Ce projet se contentait de présenter une « variation » sur la réforme rejetée par les personnels, et retirée par le Ministre. Il ne peut être question, pour nous, de faire ainsi entrer par la bande ce qui a été refusé majoritairement par la communauté éducative.

De plus, le lendemain même de cette réunion du CTPA, vous envoyiez aux proviseurs des lycées une lettre détaillant les modalités de la « consultation » sur la réforme des lycées. Si l'on y cite bien comme « consultables » les lycéens, les parents d'élèves, les élus, les « partenaires socio-économiques », il n'y est nulle part fait référence aux personnels, notamment enseignants.

La FSU ne peut accepter un tel double discours, car mentir aux représentants des personnels, c'est mentir à la profession toute entière. Et ce n'est pas ainsi qu'on crée les conditions d'un dialogue social constructif.

Nous attendons donc, préalablement à tout autre débat, des éclaircissements sur ce qui se passe dans les lycées de notre académie.

Car au-delà de la réforme du lycée, les conditions dans lesquelles se prépare la rentrée prochaine dans les établissements ne peut qu'inquiéter. Les dotations qui sont ici présentées montrent que, sous prétexte de rééquilibrage, les réductions de moyens pour la formation des jeunes de Picardie dépassent largement les baisses supposées des effectifs d'élèves.

Les inquiétudes sont fortes, chez les collègues, comme chez les parents et les élèves eux-mêmes, quant aux conditions dans lesquelles ils étudieront l'année prochaine : effectifs surchargés, regroupements pédagogiquement incohérents, restriction de l'offre d'options et de formation... Certains établissements, comme le LP Corot de Beauvais, se sont mobilisés ou envisagent de le faire dans les prochains jours.

La FSU, d'ailleurs, ne peut que déplorer la généralisation à la hussarde du bac pro trois ans, sans aucune réflexion préalable sur les besoins tant du monde économique que des jeunes. Une fois de plus, vos propositions sont faites aujourd'hui sans qu'aucun groupe de travail associant représentants du personnel, de la région et du rectorat, demandé par la FSU lors du dernier CAEN, ne se soit réuni.

Ainsi, sur fond de baisse des moyens des lycées, vous semblez vous engager dans la voie du refus du dialogue. Nous ne pouvons que vous encourager à revoir cette façon de gérer l'Académie, et à prendre en compte la formidable mobilisation des personnels de l'éducation le jeudi 29 janvier dernier.